

**PROCÈS-VERBAL  
CONSEIL EXÉCUTIF DE LA SOGÉÉCOM  
18 octobre 2010**

**PRÉSENCES:**

Délégué à la coordination	<i>absent</i>	Délégué-e à l'information	<i>Vacant</i>
Déléguée aux affaires internes	<i>Catherine Mailloux</i>	Délégué-e à l'animation socio-culturelle	<i>Alix Genier</i>
Déléguée aux affaires externes	<i>Delphine Labrecque-Synotte</i>	Délégué-e à la mobilisation	<i>Mathieu B.Girard</i>
Délégué-e à la pédagogie	<i>Julien Longchamp</i>	Délégué-e à la trésorerie	<i>Daphné Champoux</i>
Adjoint-e-s :			
Observateurs/observatrices : <i>Gabriel Dumas , Émilie Champoux, David Simard, Saül Provencal</i>			

**0. PROCÉDURES**

**0.1 Ouverture à 18h22**

*Proposée par Catherine Mailloux  
Appuyée par Alix Génier  
Adoptée à l'unanimité*

**0.2 Praesidium**

Que Delphine Labrecque-Synnot et Catherine Mailloux soient respectivement présidente et secrétaire de la réunion.  
*Proposée par Julien Longchamp  
Appuyée par Catherine Mailloux  
Adoptée à l'unanimité*

### **0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- |                                       |                                       |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 0. Procédures                         | 2. Pédagogie                          |
| 0.1. Ouverture                        | 2.1 Plaintes                          |
| 0.2. Præsidium                        | 3. Mobilisation                       |
| 0.3. Adoption de l'ordre du jour      | 3.1. Retour du comité de mobilisation |
| 0.4. Adoption des procès-verbaux      | 3.2. Bilan mobilisation               |
| 1. Coordination                       | 4. Information                        |
| 1.1. Permanence                       | 4.1. Comité de l'agenda               |
| 1.1.1. Émilie Champoux                | 5. Interne                            |
| 1.1.1.1. Retour                       | 5.1. Entente Asso-Collège             |
| 1.1.1.2. Mandats                      | 5.2. COOP collège de Maisonneuve      |
| 1.1.2. Gabriel Dumas                  | 6. Pédagogie                          |
| 1.1.1.1. Retour                       | 6.1. Retour Commission des études     |
| 1.1.1.2. Mandats                      | 6.2. CCCP                             |
| 1.1.3 David Simard                    | 6.2. Plaintes                         |
| 1.2. Assemblée générale               | 8. Varia                              |
| 1.2.1 Proposition assemblée générale  | 10. Levée                             |
| 1.2.2 Organisation Assemblée Générale |                                       |

*Proposée par Julien Longchamp  
Appuyée par Delphine Labrecque-Synnott*

*Adoptée à l'unanimité*

### **0.4 Lecture et adoption du procès-verbal**

Que l'on adopte tel quel le procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2010.

*Proposée par Mathieu B.Girard  
Appuyée par Alix Génier  
Adoptée à l'unanimité*

#### **1. COORDINATION**

##### **1.1 Permanence**

##### **1.1.1 Émilie Champoux**

##### **1.1.1.1. Retour**

##### **1.1.1.2. Mandats**

Que les mandats d'Émilie Champoux pour la semaine soient : la logistique Ag, la comptabilité, écoeurer Gabriel Dumas et les tâches courantes

*Proposée par Alix Génier  
Appuyée par Mathieu B.Girard*

*Adoptée à l'unanimité*

**1.1.2 Gabriel Dumas**

**1.1.2.1. Retour**

**1.1.2.2. Mandats**

Que les mandats de Gabriel Dumas cette semaine soient la logistique de l'AG et que la semaine du 25 au 29 octobre soit une semaine de congé payé.

*Proposée par Alix Génier*

*Appuyée par Delphine Labrecque-Synnott*

*Adoptée à l'unanimité*

**1.1.3 David Simard**

*Que les mandats de David Simard cette semaine soient ceux apportés par le comité mob, la production d'un plan de travail ainsi que de commencer un vidéo-reportage sur « les événements qui mèneront à la prochaine Grande Grève Générale Illimitée » (soit en filmant des extraits de la manifestation de jeudi le 21 octobre 2010)*

*Proposée par Catherine Mailloux*

*Appuyée par Alix Génier*

*Adoptée à l'unanimité*

Que David Simard soit responsable d'acheter l'ordinateur portable de mobilisation d'un coût d'environ 1500\$ plus taxes.

*Proposée par Catherine Mailloux*

*Appuyée par Alix Génier*

*Adoptée à l'unanimité*

**1.2 Assemblée générale**

**1.1.2 Proposition**

Que la proposition suivante soit amenée, par Mathieu B.Girard, en AG :

Considérant que les étudiant(e)s, professeur(e)s et employé(e)s de soutien n'ont pas eu voix au chapitre concernant la modification radicale de la plage horaire et que cette décision a été prise malgré l'opposition flagrante dans la population du collège;

Considérant que l'administration du Collège a refusé de signer un contrat les engageant à rétablir la plage horaire ( telle que proposée) après la fin des travaux d'agrandissement;

Considérant les positions adoptées précédemment par les membres de la SOGÉÉCOM sur les limites du cadre horaires pour que celles-ci soient de 8h15 à 17h du lundi au mercredi et de 8h15 à 16h le jeudi et vendredi pour les étudiant-e-s de l'enseignement régulier,

Que la SOGÉÉCOM exige que plage horaire proposée soit établie dans les plus brefs délais, au plus tard dans la session suivant la fin des travaux d'agrandissement.

*Proposée par Mathieu B. Girard  
Appuyée par Julien Longchamp  
Adoptée à l'unanimité*

Que la proposition suivante soient amenée, par Catherine Mailloux, en AG :

Considérant que le Collège de Maisonneuve est un des cégep ayant le plus grand ratio d'étudiant-e par mètre carré,  
Considérant qu'il manque souvent de places assises pour les étudiant-e-s désirant étudier individuellement ou en équipe,  
Considérant que les ordinateurs d'accès libre sont l'un des services les plus utilisés à la bibliothèque et que l'accès à un ordinateur est primordial pour la réussite de plusieurs cours,  
Que la SOGÉÉCOM exige que l'aménagement de la bibliothèque soit fait en fonction des besoins réels des étudiant(e)s ( et non en fonction d'une location possible d'un espace appartenant aux étudiant(e)s ), soit un nombre suffisant de :  
- places assises individuelles près des rayonnages,  
- salles de travaux d'équipe  
- ordinateurs d'accès libre et facilement accessibles pour les étudiant(e)s et

Que la SOGÉÉCOM s'oppose à la location de la bibliothèque dans la mesure où cette location se ferait au détriment des conditions d'étude des étudiant(e)s.

*Proposée par Catherine Mailloux  
Appuyée par Mathieu B.-Girard  
Adoptée à l'unanimité*

Que la proposition suivante soit amenée, par Mathieu B. Girard, en AG :

Considérant que les étudiant-e-s n'ont pas été concerté(e)s l'an dernier pour le projet de rénovation de la bibliothèque.

Que la SOGÉÉCOM exige de siéger sur le comité d'aménagement de la bibliothèque en exigeant que ce comité soit une instance décisionnelle démocratique (dont la composition serait des représentant(e)s des groupes suivants à parité: étudiant(e)s, employé(e)s de soutien, professionnel(le)s, professeur(e)s) et que trois (3) personnes la représentent, soit un(e) étudiant(e) du secteur technique, un(e) étudiant(e) du pré-universitaire et un(e) étudiant(e) de formation continue (advenant l'affiliation de la formation continue à la SOGÉÉCOM).

Proposée par Julien Longchamp

Appuyée par Alix Génier

Adoptée à l'unanimité

Que la proposition suivante soit amenée, par Catherine Mailloux, en AG :

Considérant que les mesures dites temporaires pendant les travaux à la bibliothèque vont affecter des milliers d'étudiants pendant la totalité de leur formation collégiale,

-Que la SOGÉÉCOM réclame l'accès pour ses membres à au moins deux (2) salles de travaux d'équipe de minimum 30 places dans les plus brefs délais. Que ces locaux soient facilement accessibles pour les étudiants et que leur emplacement soit publié sur *Omnivox*.

Proposée par Julien Longchamp

Appuyée par Alix Génier

Adoptée à l'unanimité

Que la proposition suivante soit proposée telle quelle à l'AG si l'information dans le considérant est confirmée avant l'AG, sinon, qu'elle ne soit pas proposée :

Considérant une perte de 30% de la collection écrite de la bibliothèque dans les derniers mois,

-Que la SOGÉÉCOM utilise les moyens nécessaires pour dénoncer l'élagage massif dans la collection de la bibliothèque et de faire cesser cet élagage.

Proposée par Catherine Mailloux

Appuyée par Alix Génier

Pour : 2 Contre : 3 Abs : 0

Rejetée à majorité.

Que la proposition précédente soit reformulée comme suit et apportée en AG :

Considérant les preuves quant à destruction de plusieurs documents de la collection écrite de la bibliothèque,  
Considérant certaines informations obtenues sur l'élagage massif dans la  
-Que la SOGÉÉCOM s'informe sur les modalités de l'élagage à la bibliothèque et s'il y a lieu utilise les moyens nécessaires pour dénoncer ce massacre et le faire cesser.

Proposée par Delphine Labrecque-Synnott  
Appuyée par Julien Longchamp  
Adoptée à l'unanimité

Que la proposition suivante soit amenée en AG :

-Que la SOGÉÉCOM entame une escalade des moyens de pression, afin que les exigences des étudiant(e)s concernant la bibliothèque soient respectées par l'administration.

Proposée par Catherine Mailloux  
Appuyée par Delphine Labrecque-Synnott  
Adoptée à l'unanimité

Que les propositions suivantes soient amenées en AG :

*Considérant que la SOGÉÉCOM a des positions s'opposant à tout dégel, différenciation ou déréglementation des frais de scolarité, et en faveur de la gratuité scolaire,*

*Considérant que la rencontre des partenaires universitaires a pour but de fixer une nouvelle hausse des frais de scolarité, sans envisager d'autres possibilités de financement, et sans réelle consultation des étudiant-e-s,*

*Que la SOGÉÉCOM appelle au boycott de la rencontre des partenaires universitaires.*

*Qu'une Assemblée générale de grève ait lieu le mardi 16 novembre 2010 à 12h00. Que l'ordre du jour soit le suivant:*

- 0. Ouverture de l'assemblée*
- 1. Praesidium*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 3. Grève*
- 3.1 Plénière*
- 3.2 Délibérante*

#### 4. Levée

*Proposée par Delphine Labrecque-Synnott*

*Appuyée par Julien Longchamp*

*Adoptée à l'unanimité*

*Considérant que la SOGÉÉCOM a des positions contre les hausses de tarifs et à la privatisation dans les services public,*

*Considérant que le dernier budget provincial constitue une attaque contre la gratuité des services publics, comme la santé et l'éducation,*

*Considérant que des gains concrets en matière de lutte sociale ont été obtenus à force de mobilisation,*

*Que la SOGÉÉCOM participe aux actions de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et fasse de la mobilisation pour celles-ci.*

*Proposée par Delphine Labrecque-Synnott*

*Appuyée par Julien Longchamp*

*Adoptée à l'unanimité*

Que Nicolas Beauchemin amène et présente la proposition suivante en AG :

- « - Considérant que la SOGGÉCOM possède des positions contre la réduction du village des organismes;
- Considérant l'importance des organismes dans la vie étudiante du collège de Maisonneuve;
- Considérant que la nouvelle cafétéria fera en sorte que les locaux D-2639, D-2638, D-2635, D-2634 et D-2633 soit respectivement la CREM, L'Impro Maisonneuve, le TDU et Liaisonneuve seront démolis lors de l'agrandissement de la cafétéria;
- Considérant que la passerelle du Bloc E fera en sorte que les locaux D- 2619, D-2620 et D-2621 soit respectivement l'Entracte, Cegep Secours et le CJRSM, seront démolis.
- Considérant que l'administration du collège n'a pris aucun engagement officiel quant à la relocalisation de ces locaux;
- Considérant qu'il est impossible de voir ces locaux sur le plan directeur des

aménagement «Maisonneuve 2015»;

Que la SOGÉÉCOM entame une escalade des moyens de pression, en collaboration avec le conseil des organismes, afin que ces locaux soient relocalisés dans un endroit propice au bon fonctionnement des organismes et clubs

Que le principe de «Village» soit conservé afin de permettre aux organismes de continuer à coopérer et ainsi offrir une meilleure «vie étudiante» »

*Proposée par Catherine Mailloux*

*Appuyée par Julien Longchamp*

*Adoptée à l'unanimité*

2. **Pédagogie**

**2.1 Plaintes**

3. **Dac**

Qu'Émilie s'occupe d'acheter une table de Baby-foot durable et que les fonds soient débloqués du budget d'animation culturelle pour un maximum de 100\$ (sans consultation) ou avec consultation si plus de 100\$.

*Proposée par Alix Génier*

*Appuyée par Delphine Labrecque-Synnott*

*Adoptée à l'unanimité*

4. **Varia**

5. **Levée à 22h18**

*Proposée par Catherine Mailloux*

*Appuyée par Delphine Labrecque-Synnott*

*Adoptée à l'unanimité*